

ERPÉTOLOGIE

~~MALACOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE~~

DES ENVIRONS DU MONT-BLANC

PAR M. VENANCE PAYOT

Maire de Chamounix, Correspondant de la Société d'agriculture de Lyon, etc., etc.

Présentées, d'après la demande de l'Auteur, à la Société d'agriculture, d'histoire naturelle et arts utiles de Lyon, dans sa séance du 4 mars 1864, par M. FOURNET, professeur de géologie.

Dans le but de composer une collection authentique des objets d'histoire naturelle que renferme le massif dont le Mont-Blanc constitue le centre, j'ai exploré, depuis une vingtaine d'années, une étendue d'environ 200 kilomètres comprenant les bassins et les montagnes du Giffre, de l'Arve, du Bonnant, de la Doire, de l'Allée-Blanche, de Ferret, de la Dranse, de Champeix, du Trient, de la Barberine, de Bérard, de Vallorcine, du Chapiu, du Mont-Joie, de Sixt, de Diosaz, des Essets et de Servoz.

Pour donner à mon travail toute l'utilité convenable, j'ai ajouté à mes énumérations diverses considérations nouvelles sur les *habitat*, sur les altitudes, sur les différents niveaux de l'axe vertical où les animaux vivants ont été observés, ainsi que sur leur rareté comparative.

A l'égard des reptiles qui nous causent tant d'émotion ou de frayeur, j'ai cherché, autant que possible, à faire distinguer les espèces dangereuses d'avec les inoffensives, en recourant à des caractères faciles à saisir, et ce soin a motivé des détails historiques dont on excusera la longueur,

attendu l'intérêt local qu'ils présentent. Sans doute encore, mes données n'ont pas pu atteindre tout le degré de perfection désirable; mais on daignera prendre en considération les difficultés que m'oppose mon éloignement des centres scientifiques, et d'ailleurs les individus mentionnés dans cette notice étant conservés, comme ceux du Muséum de Paris, dans des bocaux qui en renferment souvent plusieurs, il sera facile de les obtenir à des conditions avantageuses, afin d'en faire l'objet d'études plus circonstanciées.

Quant aux mollusques, dont la liste compose la seconde partie de ma notice, j'ajoute que, vu l'impossibilité de recueillir moi-même toutes les espèces énumérées, j'ai pris plaisir à faire ressortir la part de mes collaborateurs, en indiquant leurs noms toutes les fois que les découvertes me sont étrangères. Ainsi donc, à l'égard des espèces nouvelles, soit pour la science, soit pour la France, les indications qui ne sont pas suivies du nom de l'inventeur, sont le produit de mes investigations personnelles.

Du reste, les travaux descriptifs généraux et de grand mérite sur cette classe du règne animal m'ont dispensé d'entrer dans des développements au sujet d'espèces déjà connues; ils m'auraient entraîné au-delà des limites que je m'étais tracées, n'ayant d'autre intention que celle de faire connaître d'une manière succincte la malacologie du département de la Haute-Savoie, et plus particulièrement celle des environs du Mont-Blanc. En ce sens, les simples indications de l'*habitat*, de l'altitude, de la distribution géographique, et quelquefois même de la température dans mon champ d'exploration, étaient bien suffisantes. Si ces détails pouvaient avoir pour d'autres l'intérêt qu'ils m'ont offert, je me croirais suffisamment récompensé en apprenant que mes constantes pérégrinations n'ont pas été inutiles au perfectionnement de la malacologie française.

La troisième et dernière partie comprend une série de fossiles qui appartiennent surtout à la craie inférieure, gault ou

terrain albien de d'Orbigny. Quelques-uns, trouvés au Platey, aux Aiguilles de Varens, au Traversant-Blanc, dépendent du terrain nummulitique et du tertiaire; d'autres sont propres à l'urgonien, au lias et à l'oxfordien. Au surplus, on remarquera combien cette quantité d'environ trois cents espèces, en grande partie découverte par nous et par nos guides, a été profitable au point de vue de la paléontologie alpine.

Avant de terminer, il me faut ajouter que mes devoirs administratifs m'obligent à suspendre momentanément la suite de mon travail qui, comme je l'ai donné à entendre, doit aboutir à la création d'un Muséum des trois règnes de la nature pour ma circonscription. Il sera prochainement complété par des listes d'animaux et de végétaux fossiles dès à présent soumis à l'étude, et cette réunion de matériaux servira de guide aux hommes de science amenés à admirer la sublime nature de la plus grandiose des chaînes de notre continent.



PREMIÈRE PARTIE.

ERPÉTOLOGIE.

1^{er} Ordre. — Sauriens.

1. *Lacerta* Linn. (Lézard des Souches.)

1. — *agilis* Mer.

HABITAT. — Assez fréquent dans toutes les vallées des limites de cette faune.

ALTITUDE. — Maximum de la limite verticale, 800 à 900 mètres.

1. A. *Lacerta agilis* V. à quatre raies.

2. B. L. — V. à quatre raies blanches, parsemées de points noirs et de longues taches blanches.

3. C. *L. agilis* V. sans raie.

HABITAT. — Les vallées du sud-ouest de la chaîne du Mont-Blanc jusqu'aux environs de Moutiers et de Courmayeur.

ALTITUDE. — Rarement au-dessus de 1000 mètres.

2. *Lacerta muralis* Linn. (Lézard des murailles.)

HABITAT. — Il est très-fréquent dans toutes les vallées, mais bien plus abondant sur le versant méridional qu'au septentrion de cette chaîne.

ALTITUDE. — On le rencontre rarement au-dessus de 1500 mètres.

- | | |
|---|-------------------------------|
| 1. A. <i>Lacerta muralis</i> à ventre blanc | } Variétés du type précédent. |
| 2. B. <i>L.</i> — à ventre rouge | |
| 3. C. <i>L.</i> — entièrement noir. | |

HABITAT. — Ces trois dernières variétés ne se rencontrent que rarement dans le rayon indiqué ci-dessus. La première se trouve avec le type, tandis que la variété noire ne se trouve qu'à une altitude de 1500 à 2000 mètres.

3. *Lacerta viridis* Daud. (Lézard vert.)

HABITAT. — Toutes les expositions méridionales des limites de cette faune.

ALTITUDE. — Il ne s'élève que rarement au-dessus de 600 mètres.

1. A. *Lacerta viridis* V. *lineata*, *argus* et *ruber* (ou à quatre raies et rouge).
2. B. *L.* — V. *maculata* L. (tachetée).

HABITAT. — Vallées méridionales, aux expositions du midi très-chaudes, au sud-ouest, nord-est et sud-est de cette chaîne, et non au nord-ouest des vallées immédiates.

ALTITUDE. — Rarement au-dessus de 500 à 600 mètres.

4. *Lacerta stirpium*.

HABITAT. — Vallées méridionales. Expositions et zones des espèces précédentes.

5. *Lacerta vivipara*. (Lézard vivipare.)

HABITAT. — Avec les espèces précédentes.

ALTITUDE. — Zone de la région des noyers.

6. *Lacerta montana* Mikau. (Lézard des montagnes.)

HABITAT. — Vallées septentrionales de la chaîne.

ALTITUDE. — Régions élevées; limite verticale inférieure, 1000 m.; maximum de la supérieure, 2000 mètres.

6. A. *Lacerta montana*, *varietas nigra*. (Variété noire.)

HABITAT. — Une région au-dessus de ses congénères.

ALTITUDE. — Inférieure, 1500 m.; maximum de la supérieure, 2800 mètres.

La variabilité des teintes de ces animaux est due aux différences d'altitude sur les montagnes.

7. *Lacerta Alpina* C. (Lézard des Alpes.)

Il n'est peut-être encore qu'une variété intermédiaire entre les deux espèces qui précèdent (due à son altitude).

HABITAT. — Les vallées du versant septentrional de la chaîne des Aiguilles-Rouges, Val de la Diozaz et Pormenaz, auprès des neiges éternelles.

ALTITUDE. — Inférieure, 2,000 m.; maximum de la supérieure, 2500 mètres.

2. *Anguis* Linn.1. *Fragilis* Linn. (Orvet commun.)

HABITAT. — Toutes les vallées du rayon de cette faune, dans les trous en terre, dans les lieux incultes, ordinairement parmi les broussailles et les pierres; peu répandu. — Nom vulgaire : *lœnviot*.

ALTITUDE. — Maximum de la limite supérieure, 1200 à 1300 mètres.

2^e Ordre — Les Ophidiens ou Serpents.

OBSERVATIONS.— Les ophidiens ou serpents ont tous le corps extrêmement allongé, anguilliforme, entièrement couvert d'écaillés; leur langue est étroite, molle, engainante, presque cylindrique, bifurquée, rétractile, mais non susceptible de blesser. Les ophidiens sont plutôt terrestres qu'aquatiques, ils n'habitent qu'accidentellement dans l'eau; ils n'y vont que pour y chercher leur nourriture ou s'y rafraîchir comme les autres espèces de cette classe. Ces animaux se retirent dans des trous en terre, le plus souvent dans les murs, et, dans nos environs, sous les pierres; ce n'est que surpris ou excités par la colère ou le besoin qu'ils attaquent l'homme, ou bien encore pendant l'accouplement, où les deux sexes restent entortillés pendant plusieurs heures: dans cette circonstance, il est dangereux de s'en approcher. L'hiver, ces animaux s'enfouissent en terre ou dans des tas de pierres; ils s'y engourdissent d'un sommeil léthargique et gèlent, en se cristallisant comme la glace; car on voit assez souvent pendant l'hiver, au milieu des amas de pierres que les campagnards débarrassent de dessus leurs terres, des serpents, entièrement solidifiés et parfaitement fragiles, reprendre leur mouvement après avoir été exposés un instant à l'ardeur du soleil.

Les animaux de cette classe sont doués d'une propriété magnétique très-énergique, qui leur donne la faculté d'attirer à eux, à quelques mètres de distance, des oiseaux de petite taille, comme les troglodytes, les mésanges et les roitelets, en les fixant constamment dans un état d'immobilité parfaite, pendant un certain temps. Vingt à trente minutes, au plus, suffisent pour que des animaux bien plus gros qu'eux viennent comme par enchantement, en s'émouvant de ce rapprochement, se précipiter dans leur gueule, qu'ils tiennent ouverte et prête à recevoir cette proie qui ne leur manque jamais chaque fois qu'ils n'ont pas été dérangés par quelque objet ou quelque menace de l'homme. Un grand nombre

de personnes, dans notre vallée, ont contemplé et examiné cette singularité qui paraîtrait invraisemblable si on n'avait vu de ses yeux et entendu de ses oreilles l'oiseau désolé.

1. *Coluber Æsculapii* Lacep. *Elaphis Æsculapii*. (Le Serpent d'Esculape.)

Les couleuvres, ophidiens non venimeux, ont la tête moins régulièrement triangulaire que celle des vipères. Les couleuvres se distinguent, en outre, de ces dernières par des plaques sur leur tête au nombre de neuf. En se roulant en forme de spirale, elles placent leur tête toujours sur le sol, tandis que les vipères forment une spirale à tours plus serrés, leur tête appuyée toujours sur le dernier tour. L'odeur des couleuvres est beaucoup plus forte et pénétrante que celle des vipères ; elles s'effraient et fuient plus facilement l'approche de l'homme que ces dernières ; elles font entendre un sifflement souvent très-fort lorsqu'elles sont agacées, elles dardent avec vitesse leur langue fourchue et s'élancent avec la rapidité du trait sur l'objet cause de leur colère ; elles grimpent même sur les arbres, les buissons.

HABITAT. — Cette couleuvre est rare sur le versant septentrional de cette chaîne ; elle l'est un peu moins au revers méridional.

ALTITUDE. — Maximum de son élévation, 1200 mètres.

DIMENSION. — Sa plus grande longueur mesure 1 m. 50 c., avec 230 plaques sous-ventrales et 70 à 74 sous-caudales.

Cette espèce se rencontre ordinairement sur les chemins fréquentés et s'y place transversalement sans s'inquiéter de ce danger, qui lui est généralement fatal.

2. *Coluber natrix* Linn. *Tropidonotus natrix* Kubl. (Tropidonote à collier. La Couleuvre à collier. Coul. commune. Nom vulgaire : la Serpent grise.)

CARACTÈRES DISTINCTIFS. — Un collier blanc ou jaune sur la nuque, et, de chaque côté du cou, une tache noire ; le dessous

du corps, noir cendré, taché de blanc; variétés plus ou moins jaunâtre, verdâtre ou roussâtre; parsemées, sur les côtés, de grandes taches noires, surtout le dessus du corps; tête de couleur uniforme, avec six traits noirs: il y a des sujets qui ont jusqu'à 2 mètres de longueur.

HABITAT. — Cette espèce, la plus répandue dans le rayon du champ de mes explorations, se rencontre particulièrement dans les prairies, les bois, les broussailles qui se trouvent dans le voisinage des eaux ou petits lacs où elles aiment à se baigner, notamment dans la vallée de Servoz.

ALTITUDE. — Maximum de sa limite verticale, 1500 mètres, ne dépassant qu'accidentellement la région supérieure des sapins.

Cette couleuvre est fort douce, s'apprivoise facilement. Pour ne citer qu'un exemple entre un grand nombre d'autres, je dois mentionner celui qui présente le plus d'intérêt et s'appuie sur des témoins oculaires: « Un jeune enfant, du hameau des Servants, demandait toujours du pain à ses parents et s'éloignait aussitôt de sa demeure pour aller s'asseoir près d'une pierre et partager son pain noir avec une couleuvre. Celle-ci venait même lui prendre son pain jusque dans la bouche. » Un fait semblable s'est également passé au hameau des Tissours, près Chamounix.

3. *Coluber viperinus* Latr. *Tropidonotus viperinus* Bois.

(Tropidonote vipérine V.)

CARACTÈRES. — Cette couleuvre qui se confond et est souvent confondue avec la vipère, par la ressemblance des taches dont elle est parée, se distingue facilement des autres espèces de ce genre par des taches noires, grises-noires et jaunes, disposées en échiquier sur l'abdomen; en dessus, c'est une suite de taches noires, disposées en zigzag; sa tête est petite, ovale, étroite, allongée. Elle pond quelquefois des œufs, et, le plus souvent, met au jour des petits vivants.

HABITAT. — Bois du Brevent et versant de Pormenaz, qui regarde la Diozaz, aux Ayers, et à Servoz, au lac.

ALTITUDE. — Niveau moyen, 850 à 1300 m. ; maximum, 1500 mètres.

DIMENSION. — Longueur, 50 centimètres ; queue courte, de 5 cent., tubulée.

OBSERV. — Elle aime aussi le bord des eaux et même les petits lacs de la vallée de Servoz, aux Ayers ; elle nage et fuit avec rapidité.

4. *Coluber lævis* Lacépèd. *Coluber austriacus* Gmel. *Coronella lævis* Laur. (La Couleuvre lisse, Coronelle lisse.)

La tête petite, ovale de cette élégante couleuvre, ressemble un peu à celle du lézard gris. Elle a le dessus du corps cendré rougeâtre, légèrement teinté de violet et couleur d'acier poli ou roux, et le dessous d'un cendré brun-noirâtre, violacé ; on remarque à la tête une large tache brunâtre ou noirâtre, et de chaque côté une bande de même nuance, au milieu de laquelle sont les yeux ; sur le dos sont des taches noirâtres, disposées sur quatre rangs, et toutes les écailles ont un point brun à leur extrémité.

HABITAT. — Les coteaux secs, arides, exposés au midi.

LOCALITÉS. — Sur Servoz, en montant aux Ayers, et sur le flanc du sud-est de Pormenaz.

ALTITUDE. — Maximum de son niveau, 1500 mètres.

OBSERV. — Moins rare dans les vallées du revers méridional de cette chaîne. Quoique je l'aie rencontrée, dans un certain nombre de localités, sur le revers septentrional, elle m'a paru plus abondante à celui opposé ; j'en possède aussi plusieurs variétés de coloration.

5. *Coluber viridiflavus* Lacépèd. *Zamenis viridiflavus* Vag. *Coluber atrovirens mataxa*. (Couleuvre verte et jaune, Couleuvre commune.)

SIGNALEMENT. — Dessus du corps noirâtre, varié de traits et de lignes d'un beau jaune sur chaque écaille, tandis que le dessous est jaune clair, avec un trait noir ou noirâtre à l'extrémité de chaque plaque ventrale ; tête mouchetée de jaune,

mâchoire bordée d'écailles de même couleur, avec des taches noirâtres à la lèvre supérieure. Queue longue; elle atteint presque le tiers de la longueur totale.

HABITAT. — Peu répandue dans les vallées du champ de mes explorations. Je l'ai néanmoins rencontrée au nord-est de cette chaîne, notamment au vallon de la Combe et du Trient; elle paraît même assez fréquente dans ces deux localités, tandis que je ne l'ai jamais rencontrée dans les vallées du nord de cette chaîne, ni même au midi.

ALTITUDE. — Maximum de son niveau, 1200 à 1500 mètres.

DIMENSION. — Variant depuis 1 m. 40 c. jusqu'à 2 mètres dans les plus grands sujets que j'ai rencontrés.

OBSERV. — Les mœurs de ce reptile sont assez douces; il s'apprivoise facilement. Dans un hameau près de Chamounix, il y avait une jeune fille de sept à huit ans qui sortait toujours après les repas, avec un morceau de pain, et allait s'asseoir au milieu des gazons qui se trouvaient autour de leur maison. Aussitôt que la jeune fille arrivait, une couleuvre de cette espèce venait s'enrouler dans son tablier jusqu'à ce qu'elle n'eût plus rien à lui donner à manger. Les parents ayant surpris leur enfant caressant ce serpent, l'ont détruit en l'empoisonnant d'une manière qui paraîtra invraisemblable, mais à laquelle il faut se rendre, puisque les faits, de notoriété publique, sont rapportés et soutenus par un grand nombre de personnes dignes de foi, qui en ont fait l'essai: c'est-à-dire que la salive de l'homme est un aussi violent poison pour les serpents que leur venin l'est pour nous. N'ayant pas eu l'occasion de me procurer un serpent venimeux, vivant, pour en vérifier l'exactitude par l'expérience, je ne puis que signaler le fait pour s'assurer de sa réalité. C'est une espèce à laquelle on attribue la faculté de rechercher avec avidité le lait et qui tète le pis des vaches ou des chèvres. Ce qui donne lieu à cette supposition, c'est qu'il arrive souvent que le pis, que l'on suppose avoir été tété, s'atrophie complètement. Dans

les campagnes, on a l'habitude de porter les enfants nouveau-nés, dans leur berceau, abandonnés à eux-mêmes, au milieu des prés. On a vu, en soignant ces enfants, des serpents entrer dans leur bouche : c'est ce qui a fait dire que ces reptiles s'introduisaient dans le corps des enfants nouveau-nés.

6. *Coluber tessellatus* Schinz. (Couleuvre à taches carrées.)

Cette espèce ou variété a beaucoup de rapport avec la dernière ; le fond de la teinte des écailles est un peu roussâtre, avec des taches carrées bien prononcées et régulières, surtout en dessus de son corps : elle vit dans les mêmes endroits.

HABITAT. — Les vallées du nord-est de la chaîne du Mont-Blanc, comme celle du Trient, la Combe, Entremont et Champé ; elle est beaucoup plus rare dans les vallées du nord de la chaîne que dans celles de l'est. Je l'ai rencontrée plusieurs fois dans les prés de la Combe-de-Martigny et du Val de Trient.

ALTITUDE. — Maximum de son niveau vertical, 1200 mètres.

Ophidiens venimeux.

1. *Poliias Plerus* Daud. *Vipera Berus* Daud. (Vipère commune, petite Vipère.)

Tête triangulaire, fortement élargie en arrière ; nez terminé par une écaille fortement retroussée ; écailles du dessus de la tête, peu différentes de celles du reste du corps ; cou distinct ; dents ou crochets à venin mobiles à la mâchoire supérieure, un seul de côté, sans autres dents ; glandes secrétant le venin, proéminentes, extérieurement au-dessous de l'œil ; écailles du dessous du corps, carénées. Dans cette espèce, le dessus de la tête paraît concave ; une ligne post-oculaire, noire, se prolonge sur le cou sans être interrompue ; couleur d'un gris-

brun, légèrement teinte verdâtre ou cendré-bleuâtre, avec une bande de taches noires, de forme triangulaire, formant une ligne en zigzag qui occupe l'arête dorsale; aux angles se rencontrent d'autres lignes noires, qui vont en divergeant; une queue très-courte, atteignant à peine le sixième de la longueur totale.

Cette espèce varie tant par ses teintes plus ou moins foncées que par la symétrie et la disposition de ses taches.

HABITAT. — Elle fréquente les lieux pierreux, arides, boisés, les haies, les buissons; s'étend le long d'un rocher, d'un mur, exposée aux rayons du soleil, et toujours du côté du midi. Je n'ai jamais rencontré ce serpent sur le versant nord de cette chaîne. L'hiver, il se tient sous les pierres auprès des sources, ondes, eaux, dont la température est le plus élevée. Celle-ci est heureusement rare dans nos vallées du revers septentrional. Cependant, il y a une exception pour une localité qui fait, depuis un temps immémorial, la terreur des pâtres des environs. Ce lieu terrible se trouve sur la rive droite de la Diozaz, sur le flanc de Pormenaz, qui regarde ce torrent et le Brevet.

ALTITUDE. — Maximum de son niveau vertical, 1000 mètres.

2. *Vipera prester*, *Coluber prester* de Linn. (Vipère noire.)

Celle-ci diffère sensiblement de ses congénères par sa tête peu cordiforme et étroite, sa lèvre ainsi que son museau peu retroussés. Au lieu de plaques, elle n'a que trois écailles analogues à celles du reste du corps, mais lisses; deux crochets à venin à la mâchoire supérieure; les écailles du dessus du corps sont carénées. Cette vipère est considérée comme une des plus dangereuses; elle se distingue par sa couleur d'un noir prononcé en dessus et d'un gris luisant foncé en dessous; le bord des mâchoires et le milieu de la queue tirent sur le bleuâtre. Elle atteint quelquefois la longueur de 1 m. 70 c. à 1 m. 80 c. C'est l'espèce la plus fréquente dans les vallées du

versant septentrional de la chaîne du Mont-Blanc, dans les bois et surtout parmi les débris de rocher.

HABITAT. — Le flanc méridional de toute la chaîne des Aiguilles-Rouges, et surtout à Pormenaz, à la localité indiquée dans l'espèce précédente.

ALTITUDE INFÉRIEURE. — Observée dans le champ de mes explorations, 1000 mètres; maximum de la limite de son niveau supérieur, jusqu'à 2200 et 2300 mètres. Elle se plaît même sur les plateaux de neige exposés au soleil.

1. A. *Vipera prester*, *varietas maculata* M.

Il s'est rencontré une variété d'un noir foncé, avec des points d'un rouge très-vif, qui a été observée dans la forêt du Brevent. C'est vraisemblablement un exemple à l'appui de l'hybridation entre les diverses espèces donnant lieu à tant de colorations différentes.

3. *Vipera cherssea* Lacépèd. (Vipère rouge.)

Le dessus du corps est d'un gris verdâtre, lavé de brun; sur le ventre, on remarque deux raies noirâtres, longitudinales, divergentes; bords des mâchoires blancs jusqu'au cou; à la bande dorsale, on distingue des taches demi-ovales, de couleur noirâtre; les plaques sous le ventre ont leurs bords latéraux blancs et leurs sommets noirs; le dessus du corps est lavé et pointillé de brun noirâtre.

HABITAT. — Aussi les débris de rocher, les pâturages arides des vallées du revers septentrional, et, en général, dans toutes les vallées des limites de mes explorations; on la trouve encore dans les vallées du Trient, du Champé, d'Entremont et dans celles du sud-ouest de la chaîne; mais elle est peu répandue, au point qu'on peut la considérer comme une de nos plus rares espèces.

4. *Vipera redii* Sch. (Vipère rouge.)

Elle se distingue de la précédente et de la suivante par sa couleur d'un rouge plus ou moins foncé, selon le niveau d'al-

titude qu'elle habite. J'ai remarqué que les exemplaires sont ceux qui se trouvent le plus haut sur les Alpes. A mesure qu'elle descend les degrés de l'altitude, elle perd aussi, par correctif, le même nombre de degrés dans le foncé de sa coloration.

HABITAT. — Les plus hauts pâturages de la chaîne des Aiguilles-Rouges, les rochers brisés, mais toujours aux expositions méridionales.

ALTITUDE. — Maximum de son niveau vertical, 2000 mètres.

Cette espèce ou variété est considérée comme la plus redoutable et la plus à craindre de toutes celles qui habitent l'Europe. Heureusement, elle est si rare dans nos environs, que sa présence n'a été constatée qu'à de longs intervalles.

5. *Vipera aspis* Linn. *Coluber aspis*. (L. d'aspic.)

Cette espèce offre douze variétés de coloration, depuis le cendré jusqu'au rouge, passant par toutes les nuances, qui proviennent, comme dans l'espèce précédente, de l'altitude de leur habitation, et d'autres de leur croisement. Le dessus du corps est d'un gris légèrement verdâtre, teinté de roussâtre, ayant une bande dorsale interrompue, de manière qu'elle paraît ornée tout le long du dos de petites bandes obliques et transversales, ainsi que de taches noires sur les flanes.

HABITAT. — Les vallées du sud-ouest, du massif de cette chaîne; elle aime aussi à se tenir le long d'un rocher ou d'un mur. Comme toutes les espèces de ce genre, elle ne se trouve qu'aux expositions du levant des vallées.

ALTITUDE. — Elle ne s'élève que rarement, et encore je ne l'ai jamais observée au-dessus de 1000 à 1200 mètres, maximum de son niveau vertical. Moins rare sur le versant oriental de cette chaîne qu'à l'occidental.

Les vipères ont leur mouvement beaucoup plus lent que les couleuvres; elles ne sautent et ne bondissent pas; elles ne quittent jamais la terre pour attaquer leurs ennemis. Bien moins agiles que les couleuvres, ne montant point sur les ar-

bres, elles se tiennent à l'affût sous des feuilles, parmi l'herbe, attendant leur proie. Leur venin se dissout dans l'alcool; il ne produit aucun effet sur la peau ni sur la poitrine, mais seulement lorsqu'il est introduit dans le sang.

Les principaux remèdes qu'on préconise contre leur morsure, pour en prévenir et annihiler les effets, sont l'émétique et les caustiques, la ligature et le lavage de la plaie à l'eau, à l'alcali volatil, la succion, pourvu que vos gencives ne saignent pas, la scarification et même la poudre de Choepé, que l'on fait brûler sur la plaie. Le remède le plus infailible contre la morsure de ces redoutables ennemis de l'homme est l'emploi des feuilles de *Aspidium filix mas*. Ce contre-poison est très-facile à préparer. On prend 30 grammes de feuilles de la fougère indiquée ci-dessus, on les fait infuser pendant une nuit dans un demi-litre d'eau-de-vie ou de rhum, puis on met l'infusion en bouteille, bouchée hermétiquement, pour la conserver et s'en servir au besoin.

3^e Ordre. — Batraciens Anoures.

1. *Rana esculenta* Linn. (Grenouille verte ou commune.)

HABITAT. — Espèce très-commune dans toutes les vallées, à l'exception de celles dont le fond est au-dessus de 500 mètres.

ALTITUDE. — Je n'ai point observé cette espèce dans les hautes vallées des limites de mes explorations autour de cette chaîne, comme celles de Chamounix, Valorsine, Trient, etc. Sa limite verticale dépasse rarement 800 mètres. Selon la température et les expositions, au midi de cette chaîne, elle s'élève néanmoins beaucoup plus haut.

2. *Rana temporaria* Linn. (Grenouille rousse.)

HABITAT. — Celle-ci est, au contraire, très-répan due dans

toutes les vallées du champ des explorations indiquées précédemment.

ALTITUDE. — Elle s'élève jusqu'à 2000 mètres, maximum de son niveau vertical.

Elle est l'espèce comestible par excellence; il s'en consomme des quantités assez considérables au mois de mars, avant l'accouplement.

3. *Rana flavi ventris* M.

HABITAT. — Espèce intermédiaire ou hybride des deux précédentes, se trouvant rarement dans les limites de ce guide; elle est assez répandue, cependant, dans les vallées au sud-ouest de cette chaîne, et notamment dans le haut de la vallée de l'Isère.

ALTITUDE. — Elle suit la zone de l'espèce précédente, et ses mœurs n'en diffèrent pas davantage; elle se rapproche par ses formes de la grenouille verte: la similitude entre les deux précédentes me ferait pencher pour la considérer comme une hybride.

4. *Rana Alpina* Sch. (Grenouille des Alpes.)

HABITAT. — Les marécages, les lacs et les ruisseaux des hauts sommets de la vallée de la Diozaz.

ALTITUDE. — Cette grenouille n'est qu'une variété due à son *habitat* et à son altitude. Maximum de son niveau, 2300 mètres.

Rana punctata Daud. *Pelodytes punctata* Ch. Bonap. (Grenouille ponctuée.)

HABITAT. — Je n'ai point encore rencontré cette grenouille dans le champ de mes explorations; mais elle m'est indiquée dans la vallée supérieure de l'Isère, dans les vallées du sud-ouest de cette chaîne.

6. *Hyla arborea* Laurt. *Rana arborea* Linn. *Hyla viridis* Laurt. (Rainette verte, Rane raquette.)

HABITAT. — Les vallées inférieures des limites de cet opuscule.

ALTITUDE. — Maximum de son niveau vertical, 600 mètres. Elle manque dans toutes les vallées supérieures du versant septentrional de cette chaîne, et ne s'élève guère plus à son versant méridional.

Alytes obstetricans D. *Bufo obstetricans* Lurt. (Crapaud accoucheur, Alyte accoucheur.)

HABITAT. — Vallées inférieures du rayon des limites des explorations autour de cette chaîne; il est même rare, inconnu dans plusieurs vallées comprises dans ces limites, comme Chamounix, Valorsine, Trient, Mont-Joie, etc.

ALTITUDE. — Il ne s'élève point au-dessus de la région des noyers; il ne m'a pas été donné de constater sa présence au-dessus de 700 mètres.

1. *Pelobates fuscus* D. *Bufo fuscus* Lurt. (Pelobate brun Wag. (Crapaud éperonné Brag. Cr. brun.)

HABITAT. — Vallées inférieures des limites du sud-ouest de cette chaîne.

ALTITUDE. — Il est peu répandu; il se trouve néanmoins dans toutes les vallées des deux versants de cette chaîne. Le maximum de son niveau ne dépasse pas le fond des vallées, qui se trouvent au-dessus de 1000 mètres.

1. *Bombinator Ignous* M. *Bufo bombinus* Daud. *Rana bombina* Linn. (Le Crapaud à ventre jaune, Crapaud sonnante. Crapaud couleur de feu Lacépède. Cr. à ventre jaune Cuvier.

HABITAT. — Les vallées inférieures du nord-est et du sud-ouest de cette chaîne; il n'est pas rare dans les flaques d'eau au Bouchet de Servoz et de Chamounix.

ALTITUDE. — Limite verticale extrême, 1000 à 1200 mètres.

1. *Bufo vulgaris* Daud. (Crapaud commun.) *Rana bufo* Linn.

HABITAT. — Il se rencontre assez fréquemment dans les endroits obscurs, humides, dans les caves, celliers, etc.

ALTITUDE. — Les vallées autour du Mont-Blanc; mais il s'élève rarement au-dessus de 1200 mètres.

2. *Bufo viridis* Lurt. (Crapaud variable *Cuv.* Crapaud vert *Daub.*)

HABITAT. — Les lieux élevés, secs, sous les pierres, dans les touffes d'herbe, et les excavations, qu'il sait se creuser. Vallées du revers oriental de cette chaîne.

ALTITUDE. — Maximum de son niveau vertical, 1000 à 1200 mètres.

3. *Bufo Alpinus* Sch. (Crapaud des Alpes.)

Le dessus de son corps est d'un noir foncé, ainsi que ses verrues; blanc noirâtre sous le ventre; iris des yeux d'un rouge couleur de feu.

HABITAT. — Les deux versants de la chaîne des Aiguilles Rouges.

ALTITUDE. — Limite de son niveau inférieur, 1200 m.; maximum de la supérieure, 2000 mètres.

Espèce assez rare, que je n'ai rencontrée que deux fois dans le cours de mes investigations sur cette chaîne.

Les reptiles de ce genre ont, dit-on, la faculté de vivre pendant des siècles, privés d'air, de lumière et d'aliment. On cite à l'appui des preuves réputées irrécusables, et émanées de documents supposés authentiques, témoin celui qui aurait été trouvé dans une roche d'un calcaire compacte par M. le professeur Ramsay. Il donnerait un exemple de cette longévité, calculable par milliers d'années, d'après les théories géologiques. D'autres auraient été rencontrés également vivants dans des troncs d'arbres très-sains, d'environ 1 m. 60 c. de circonférence. Par contre, il n'est pas aussi absurde d'entretenir le public des pluies de crapauds, qui ont, à ma connaissance, été constatées d'une manière authentique, quoiqu'il n'y ait eu, à ce sujet, que des suppositions chez les habitants de nos campagnes.

Urodèles.

1. *Salamandra maculosa* Daud. *Salamandra vulgaris* Laurt. *Salamandra terrestris* Lat. *Lacerta Salamandra* Linn. (Salamandre tachetée, Salamandre terrestre.)

HABITAT. — Vallées de Servoz, dans les lieux sombres, obscurs, privés de lumière, sous les pierres, près des haies ou des endroits humides, sous les feuilles sèches et en partie décomposées, les bois, à Passy, seul endroit des vallées du versant septentrional de cette chaîne.

ALTITUDE. — Verticale supérieure, 800 m.; maximum, 1000 mètres.

L'espèce est si rare, qu'elle n'est pas connue des habitants de cette localité. Elle a eu sa part de préjugés : on lui prêtait la vertu d'éteindre les flammes en la jetant au milieu d'un brasier. Ce reptile n'est pas plus incombustible que ses autres congénères. Il est muni de nombreux tubercules sur les côtés, d'où suinte une humeur assez abondante pour éteindre un brasier ardent : voilà à quoi est réduite l'incombustibilité de cet animal qui fait encore la terreur des habitants de la campagne, en ce sens qu'ils le redoutent comme étant essentiellement nuisible par ses morsures, capables de donner la mort en peu d'instants : cependant, il est inoffensif et sans danger d'aucun côté.

C'est un animal dégoûtant, tant par sa marche lente et triste que par sa voix, qui est plaintive.

1. *Triton cristatus* D. *Triton cornifex* Laurt. *Lacerta aquatica* Linn. (Triton à crête, Lézard aquatique.)

HABITAT. — Il est extrêmement répandu dans toutes les eaux stagnantes des vallées des limites de mes explorations.

ALTITUDE. — Maximum de son niveau, 1000 à 1500 mètres.

2. *Triton marmoratus* D. *Triton Gesneri* Laurt. (Triton marbré.)

HABITAT. — Rare dans les vallées au nord de cette chaîne, plus fréquent dans celles du sud-ouest et du nord-est. Il a été rencontré néanmoins au Bouchet de Chamounix et de Servoz.

ALTITUDE. — Maximum de son niveau supérieur, 1000 mètres.

3. *Triton punctatus* Laurt. (Triton ponctué *Lat.*)

HABITAT. — Les vallées du revers oriental et du nord-est de cette chaîne ; il n'est point abondant, et ne se trouve que dans les mares, les eaux croupissantes du Val d'Entremont et de Martigny.

ALTITUDE. — Maximum de son niveau supérieur, 800 mètres.

4. *Triton Alpestris* D. *Tr. zonarius Wurfbeinii* M. (Triton ceinturé, *Tr.* à flancs tachés.)

HABITAT. — Les vallées autour de cette chaîne ; il se trouve fréquemment dans les mares, les étangs ou les eaux croupissantes.

ALTITUDE. — Maximum de son niveau supérieur, 2000 mètres.

5. *Triton palmatus* Laurt. (*Tr.* palmipède.)

HABITAT. — Vallées du sud-ouest de cette chaîne, les mêmes stations que le précédent.

ALTITUDE. — Maximum de son niveau supérieur, 800 mètres.

6. *Triton abdominalis* Laurt. (Triton abdominal *Latr.* (Triton ponctué, variété estivale.)

HABITAT. — Les mêmes vallées et les mêmes stations que le dernier. Seulement celui-ci se rencontre quelquefois sur terre, sous les pierres, les haies et les lieux frais des environs de Martigny et d'Entremont.

ALTITUDE. — Il s'élève à un niveau de 1200 à 1500 mètres.

OBSERV. — Les tritons ont la faculté de reproduire, en peu de temps, quelques parties essentielles retranchées de leur corps, comme, par exemple, la queue. Même les yeux repoussent en peu de temps, suivant la température.